

MISSION, RÉALISATIONS 2010
ET PERSPECTIVES 2011
DU CONSEIL DES MONTRÉALAISES

Présentation à la Commission ad hoc sur le budget (volets ville et agglomération)

Étude publique du budget 2011 et du PTI 2011-2013

Décembre 2010



Montréal 

1. QUI SOMMES-NOUS?

Le Conseil des Montréalaises est le plus jeune des trois conseils relevant maintenant de la Direction générale, à la Direction du greffe et regroupés au sein du Bureau de la présidence du conseil. Le Conseil des Montréalaises est né de la volonté de l'Administration municipale en 2004, suivant les demandes des groupes de femmes et les engagements pris lors du Sommet de Montréal en 2002.

Au nombre de 15, les membres représentent toute la diversité sociale et culturelle montréalaise. Tant sur le plan de l'âge, de l'origine ethnique, des secteurs d'activités et de l'origine géographique, elles font bénéficier le Conseil de leur expérience.

La création du Conseil marque une étape importante dans les actions entreprises par la Ville de Montréal à l'égard de la population féminine et de la collectivité tout entière. Pour consolider son existence, la Ville de Montréal a demandé au gouvernement du Québec d'enchâsser le Conseil des Montréalaises dans la Charte de la Ville, ce qui fût réalisé en juin 2009.

Le Conseil des Montréalaises est une instance consultative. À la demande du conseil municipal ou de sa propre initiative, il intervient auprès de l'Administration municipale en ce qui a trait à l'égalité entre les femmes et les hommes et la condition féminine.

À l'instar d'autres conseils existants, il constitue un précieux outil démocratique et offre un espace d'expression distinct et dégagé des limitations et des contraintes administratives. Il est à l'affût des idées, des courants de pensée, attentif aux tendances et à l'expression des citoyennes et des citoyens.

Lié à la Ville, le Conseil des Montréalaises conserve toutefois une autonomie qui lui permet de jouer un rôle de veille. Pour alimenter ses réflexions et créer des liens de solidarité, il se veut à l'écoute des divers réseaux, particulièrement des groupes de femmes préoccupés par la condition féminine, l'égalité des sexes et l'évolution de la société dans une perspective de justice sociale.

D'autre part, le Conseil souhaite créer des liens avec les élus, les maires et mairesses d'arrondissement, les conseillers et conseillères municipaux et les conseillers et conseillères d'arrondissement puisque ces personnes sont aussi au cœur des milieux de vie. Il doit également être attentif aux dossiers internes de la Ville susceptibles d'influencer les conditions de vie des femmes.

Le Conseil des Montréalaises veut contribuer au développement de la Ville de Montréal pour qu'elle devienne un lieu réellement inclusif, sécuritaire et où il fait bon vivre pour toutes les femmes, quel que soit leur âge, leur origine, leur statut, leur classe sociale, leur langue ou leur handicap.

Ses fonctions telles que définies dans le règlement de la Ville de Montréal :

- ♀ Conseiller et donner des avis au conseil municipal, au comité exécutif et aux conseils d'arrondissement, à la demande de ceux-ci sur tout dossier pouvant avoir un impact sur les conditions de vie des Montréalaises.
- ♀ Fournir, de sa propre initiative ou à la demande du conseil municipal, du comité exécutif ou d'un conseil d'arrondissement, des avis sur toute question relative à l'égalité entre les femmes et les hommes ou à la condition féminine et soumettre ses recommandations.
- ♀ Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique-cadre d'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Montréal.
- ♀ Solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et les suggestions de toute personne ou de tout groupe sur les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la condition féminine.
- ♀ Effectuer ou faire effectuer les études et les recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

2. Principales réalisations 2010

Depuis le début de son existence, le Conseil des Montréalaises a déterminé de grands axes d'intervention qui guident ses choix des dossiers et des actions à mener. Ces axes touchent l'ensemble des Montréalaises, qu'elles soient citoyennes, travailleuses à l'emploi de la Ville ou impliquées dans la politique municipale. De plus, ses interventions touchent tous les aspects de la vie municipale de façon transversale.

Vivre en Ville

- **Améliorer les conditions de vie des Montréalaises en s'assurant que les services municipaux répondent à leurs besoins particuliers**

À l'écoute des Montréalaises, pour qui la question du transport collectif est une préoccupation centrale, le Conseil a produit une recherche portant sur l'accessibilité financière, géographique et universelle du transport collectif et son impact sur la qualité de vie des Montréalaises. La recherche et ses recommandations ont été déposées au conseil municipal et à la Société de transport de Montréal (STM), en novembre 2009.

Poursuivant sur sa lancée, le Conseil a organisé, en mars 2010, une rencontre entre les groupes de femmes et communautaires, le président de la Société de transport de Montréal et la responsable du transport au comité exécutif. Cette rencontre a permis aux participantes et aux participants d'échanger sur les réflexions suscitées par les recommandations du Conseil des Montréalaises ainsi que sur leurs préoccupations concernant l'accessibilité du transport collectif.

À la suite de cette journée, deux rencontres de concertation ont eu lieu entre les groupes concernés par cette problématique. Aussi, le Conseil des Montréalaises a participé au forum sur l'accessibilité universelle organisé par la STM, en octobre 2010.

Dans un autre ordre d'idée, désirant mieux comprendre la détermination de l'offre de services par la Ville de Montréal et son arrimage avec les besoins des femmes, le Conseil des Montréalaises a entrepris des travaux sur la problématique des loisirs et de l'activité physique des Montréalaises. Cette recherche se poursuivra en 2011.

Gouverner la Ville

- **Favoriser la représentation des femmes dans la vie politique municipale**

Le Conseil des Montréalaises, représenté par sa présidente de l'époque, madame Charlotte Thibault, a contribué au rayonnement international de la Ville et de son souci pour la représentation politique des femmes en participant comme panelliste à *Gender Equality Action Assembly* lors du *Workshop 1 : Advocacy and Monitoring Gender Equality in Cities* et lors du *Dialogue 2 : Making Cities Work for Women : Access to Basics Services*. Elle fut aussi participante à la *Fifth Session of the World Urban Forum de UN Habitat*, deux événements qui ont eu lieu à Rio de Janeiro, en mars 2010.

Le Conseil des Montréalaises a produit une brochure pour souligner le caractère exemplaire de la Ville de Montréal, où près de la moitié des membres du comité exécutif et presque 40 % de l'ensemble des postes électifs sont occupés par des femmes. Celle-ci comporte un bref portrait de chacune des 41 femmes élues à la Ville de Montréal et une recension de toutes les femmes élues depuis 1940. Cet outil inédit — une première à Montréal — poursuit l'objectif de démystifier le rôle des élues et d'inspirer d'autres femmes à se présenter pour atteindre la parité entre les femmes et les hommes. Il sera rendu public le 13 décembre 2010.

- **Favoriser l'adoption et l'application d'outils de gouvernance favorables aux femmes**

En juin 2010, le Conseil des Montréalaises a déposé un mémoire à la Commission de la présidence du conseil qui portait sur le rôle des commissions de la Ville de Montréal. Ce document présentait la réflexion et les recommandations des membres pour renforcer le travail des commissions permanentes et favoriser la participation citoyenne aux affaires de la cité.

Plus récemment, la Ville de Montréal a sollicité la collaboration du Conseil des Montréalaises dans le cadre de la révision de la Charte montréalaise des droits et responsabilités. Le Conseil a donc présenté sa réflexion sur les éléments à améliorer dans la mise en œuvre de la Charte lors d'une soirée d'information tenue par l'Office de consultation publique de Montréal, le 16 novembre 2010. Il a également produit un mémoire incluant des recommandations dans le cadre de cette consultation, qui sera déposé en décembre 2010.

Travailler à la Ville

- **Améliorer les conditions de travail des femmes à l'emploi de la Ville de Montréal**

Le Conseil des Montréalaises suit de près l'évolution des dossiers touchant les travailleuses de la Ville de Montréal : équité salariale, plan d'action en accès à l'égalité en emploi, gestion prévisionnelle de la main d'œuvre, conciliation famille-travail, etc. Dans cette optique, il a récemment entrepris de faire le suivi de son avis sur l'ascension professionnelle des femmes cadres à la Ville de Montréal (2008).

Être un acteur significatif en matière de condition féminine en lien avec les enjeux municipaux et agir en concertation avec différents réseaux :

De par son implication, sa participation et ses partenariats, le Conseil des Montréalaises a développé son réseau et étendu son influence.

- **Avec les arrondissements et les services centraux**

Le Conseil des Montréalaises a collaboré avec la Direction de la diversité sociale en matière de condition féminine dans le cadre de diverses activités, telles la Journée internationale des femmes et pour le Mois de l'histoire des femmes.

Il a participé, par l'entremise de la coordonnatrice et des stagiaires, aux rencontres d'échanges et de formation organisées par le Forum des intervenants municipaux en développement social (FIMDS). Ces rencontres entre collègues sont toujours des moments fructueux d'analyse et de partage des réalités vécues par les professionnels dans les arrondissements et les services centraux sur les dossiers de développement social.

La présidente et la coordonnatrice ont présenté une conférence au Réseau des femmes cadres de la Ville de Montréal sur les travaux du Conseil des Montréalaises et sur l'étude portant sur l'ascension professionnelle des femmes cadres.

Les membres et le personnel du Conseil des Montréalaises ont participé à de nombreux événements organisés par la Ville de Montréal en lien avec leurs préoccupations et les dossiers traités.

- **Avec les groupes de femmes, les groupes communautaires et les partenaires**

Le Conseil des Montréalaises a participé au comité organisateur du deuxième Mois de l'histoire des femmes à Montréal, en octobre 2010, en plus d'organiser une visite guidée en autobus avec l'Autre Montréal *Sur les pas de Léa Roback*, le 28 octobre 2010, à laquelle plus de 30 femmes ont pris part.

Il a participé activement comme membre à la Table des partenaires Femmes et politique municipale, coordonnée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du territoire (MAMROT).

Il a animé les rencontres de la Coalition montréalaise de la Marche mondiale des femmes 2010.

Il a produit le *Répertoire de ressources en condition féminine pour les Montréalaises – 3^e édition*.

Il a rencontré des Coréennes sur les problématiques vécues par les citoyennes de Séoul et de Montréal.

Il a pris part à de nombreux événements organisés par les groupes de femmes en lien avec leurs préoccupations et les dossiers traités.

Développer et consolider l'existence et le fonctionnement du Conseil des Montréalaises

Les membres ont tenu trois rencontres spécifiques pour faire un bilan des cinq ans d'existence du Conseil, dresser les perspectives d'action pour les trois prochaines années et réfléchir au rôle du Conseil dans le cadre des élections municipales. Ces rencontres furent très fructueuses et ont permis de réaffirmer les axes de travail et les priorités d'action.

Sept nouvelles membres ont été nommées par le conseil municipal, dont une nouvelle présidente, en mai, septembre et décembre 2010.

Dans le cadre du programme de parrainage professionnel, le Conseil des Montréalaises a accueilli et encadré deux stagiaires comme conseillères en développement communautaire, de septembre 2009 à mars 2010 et novembre 2010 à février 2011.

Le Conseil a tenu des rencontres administratives avec le gestionnaire responsable des conseils regroupés au sein du Bureau de la présidence du conseil, ainsi qu'avec les coordonnateurs du Conseil interculturel de Montréal et du Conseil jeunesse de Montréal.

3. PRIORITÉS POUR 2011

Vivre en Ville

- **Améliorer les conditions de vie des Montréalaises en s'assurant que les services municipaux répondent à leurs besoins particuliers**

Le Conseil poursuivra la recherche sur les loisirs et l'activité physique des Montréalaises dans le but de produire un avis sur le sujet. Un portrait de l'offre faite par la Ville de Montréal sera réalisé, puis, dans un deuxième temps, des citoyennes seront interrogées sur ce qu'elles apprécient et ce qu'elles souhaiteraient comme améliorations.

Travailler à la Ville

- **Améliorer les conditions de travail des femmes à l'emploi de la Ville de Montréal**

Une mise à jour statistique sur les femmes cadres de la Ville de Montréal sera réalisée ainsi qu'un suivi approfondi de l'évolution des dossiers touchés par l'avis sur l'ascension professionnelle des femmes cadres. De plus, les membres assureront une veille sur des dossiers d'intérêt comme l'équité salariale et le plan d'action triennal en accès à l'égalité en emploi.

Gouverner la Ville

- **Favoriser l'adoption et l'application d'outils de gouvernance favorables aux femmes**

Mars 2010 a marqué le deuxième anniversaire de la politique *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal*, adoptée à l'unanimité par le conseil municipal. Or, un des engagements du plan d'action est que le directeur général fasse un bilan de la mise en œuvre en 2010. À la suite de ce rapport, le Conseil des Montréalaises a le mandat de produire un avis. Les membres s'éduqueront également sur la question du budget sensible aux genres afin d'être en mesure de faire des recommandations à la Ville de Montréal sur cet outil intéressant pour l'égalité.

Être un acteur significatif en matière de condition féminine en lien avec les enjeux municipaux et agir en concertation avec différents réseaux :

- **Avec les arrondissements et les services centraux**

Le Conseil des Montréalaises souhaite le développement de collaborations concrètes entre la Ville de Montréal et celle de Port-au-Prince quant à l'axe touchant l'égalité entre

les femmes et les hommes. Étant identifié comme partenaire dans le protocole d'entente, il espère contribuer à la réalisation des objectifs identifiés.

- **Avec les groupes de femmes, les groupes communautaires et les partenaires**

Le Conseil des Montréalaises poursuivra sa participation aux rencontres de la Table des partenaires Femmes et politique municipale et au comité sur le développement local et régional de la Table des groupes de femmes de Montréal.

Consolider le financement du Conseil des Montréalaises

Le financement du Conseil des Montréalaises est une priorité centrale de ses membres. Afin de garantir sa pérennité et de préserver la qualité de ses interventions, il faudrait minimalement s'assurer de l'indexation récurrente du budget à partir de 2011, ce qui permettrait de maintenir un budget de fonctionnement stable. En effet, compte tenu de l'indexation annuelle de la masse salariale, le budget de fonctionnement diminue significativement d'année en année. À moyen terme, le Conseil des Montréalaises ne pourra plus maintenir son niveau d'implication en lien avec sa mission et réaliser ce pour quoi il a été mis sur pied.

LISTE DES MEMBRES 2010

PRÉSIDENTE

Marie Leahey

VICE-PRÉSIDENTE

Ginette Drouin

REPRÉSENTANTE DES MEMBRES

Emmanuelle Hébert

CONSEILLÈRES

Lydia Assayag

Anna Biro

Danielle Casara

Édith Godbout

Rose-Andrée Hubbard

Évelyne M'banze Isamene

Mariane Labrecque

Roselyne Mavungu

Sabrina Ouellet

Lorraine Pagé

Anne Richard-Webb

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Coordonnatrice : Guylaine Poirier

Secrétaire : Kheira Chakor

Stagiaires : Hélène Lamarre-Simard et Gaëlle Russier

CONSEIL DES MONTRÉALAISES

PERSONNE-RESSOURCE : GUYLAINE POIRIER

1550, rue Metcalfe, 14^e étage, bureau 1424

Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 872-9074

Télécopieur : 514 868-5810

conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca

www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises